

RESERVE M.-H. JULIEN (CAP-SIZUN, FINISTERE).

Le fonctionnement et la rentabilité de la Réserve Michel-Hervé JULIEN au Cap-Sizun ont été, au cours de l'année 1967, nettement améliorés et nous pensons qu'ils pourront l'être encore dans l'avenir. Le garde, M. BRAVE et sa famille ont, en effet, accueilli 17 000 personnes contre 10 000 en 1966 et ce, à la satisfaction générale.

Les améliorations matérielles d'exploitation et, en particulier la clôture, enfin décente, qui a été installée au début de 1967 grâce à l'appui du Conseil Général, ont évidemment facilité les choses ; mais nous devons aussi beaucoup à la qualité de l'accueil réservé aux visiteurs par nos nouveaux gardes et aux sérieuses connaissances ornithologiques de M. BRAVE.

Sur le plan matériel, le souci de gestion numéro un est l'amélioration de l'accès à la Réserve et la S.E.P.N.B. a déjà décidé la réfection à ses frais du chemin dans la traversée des fermes de Kergulan. D'autre part, des contacts ont été établis avec l'administration des Ponts et Chaussées en vue d'obtenir une signalisation normalisée et efficace sur les grandes voies d'accès et une modification des circuits aux abords immédiats.

Sur le plan ornithologique, la nidification du Pétrel fulmar a été constatée. On estime à douze couples la petite colonie établie l'an dernier au Cap-Sizun. Cette nouvelle recrue compensera en partie la diminution de la colonie d'Alcidés, victime, ici comme partout, de la pollution permanente des mers par les hydrocarbures.

L'autre événement important de l'année est évidemment la « marée noire ». Si le Cap-Sizun n'a, en réalité, été que peu touché par les produits issus du « Torrey Canyon », la Réserve a servi de post-cure aux oiseaux recueillis et soignés principalement à Brest, Douarnenez, Saint-Guénolé et à la Réserve même. On se reportera, pour le détail des soins donnés aux oiseaux, au numéro spécial (50) de *Penn ar Bed*. Disons que devant les résultats décevants de la captivité et malgré un état du plumage non entièrement satisfaisant, il fut décidé de rendre la liberté aux pensionnaires, après les avoir bagués, le 9 juillet. Il restait à cette époque :

20 Guillemots de Troil — 5 Petits Pingouins — 2 Goélands argentés — 2 Macareux moines.

Il est à souhaiter que ces bagues soient retrouvées pour connaître le sort des rescapés.

Pour conclure, nous citerons, en témoignage de la renommée acquise par la Réserve, un recensement approximatif des nationalités des visiteurs étrangers, effectué sur les voitures :

Belges : 300 — Hollandais : 50 — Anglais : 50 — Suisses : 50 — Allemands : 25 — Italiens : 3 — Tchécoslovaque : 1.

Louis LE PAPE, Conservateur.

RESERVE DE L'ILE DE MEABAN (MORBIHAN).

En 1966, il y eut une diminution des Sternes caugeks nicheuses : 1862 couples contre 2422 en 1965. La colonie de Caugeks, installée pour la première fois dans la baie d'Arcachon en 1966, était-elle constituée par des dissidentes de Méaban ? En 1967, Arcachon ne vit plus ses Sternes, tandis qu'à Méaban la population s'accrut considérablement. Simple coïncidence ?

L'an dernier nous avons dénombré 4088 nids de Sternes : 3342 de Caugek, 568 de Pierregarin, 178 de Dougall. Jamais on ne vit autant de Sternes sur Méaban.

M. Pierre DAVANT, de l'Institut de Biologie Marine d'Arcachon, mis en appétit par son éphémère colonie de 1966 et accompagné de deux autres ornithologues, vint à Méaban essayer de reconnaître « ses » Sternes et de découvrir la Sterne arctique ; dans les deux cas, ce fut sans succès.

Le nombre des poussins bagués, comparé à celui des nichées, est assez faible : 443. En effet, les opérations de baguage sont toujours menées avec le souci de ne pas condamner les rookeries au suicide collectif du haut des falaises.

Les autres oiseaux nicheurs sont le Goéland argenté en légère progression lui aussi, le Gravelot à collier interrompu, le Pipit maritime et Pinévi-